

Appel à projets – Développement des pratiques pédagogiques

« Défis des transitions et enjeux des territoires :

approches pédagogiques »

Table des matières

| Contexte | 2 |
|--|---|
| Présentation de l'appel à projets | 3 |
| Volet 1 - Prise en compte des enjeux de transitions | 3 |
| Volet 2 - Approche par compétences (APC) | 3 |
| Conditions pour la production de ressources pédagogiques | 4 |
| Engagement des porteurs de projet | 4 |
| Licences des ressources produites | 4 |
| Livrables | 5 |
| Volet 1 - Transitions | 5 |
| Volet 2 – APC | 5 |
| Valorisation | 6 |
| Dépenses éligibles | 6 |
| Critères de recevabilité | 6 |
| Volet 1 - Transitions | 7 |
| Volet 2 – APC | 7 |
| Sélection des projets | 7 |
| Critères d'évaluation | 7 |
| Volet 1 - Transitions | 7 |
| Volet 2 - APC | 7 |
| Commission de sélection | 8 |
| Accompagnement par la DAPI | 8 |
| Regards croisés avant la soumission | 8 |
| Accompagnement des équipes lauréates | 8 |
| Colondrian | _ |

Contexte

Depuis 2018, l'Université de Lille a fait de l'approche globale des transitions le cœur de sa stratégie scientifique, pédagogique et partenariale. Cette approche repose sur la mobilisation de savoirs interdisciplinaires pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux de notre époque et de notre territoire. L'université a orienté son projet stratégique d'approche globale des transitions sur sept objectifs de développement durable (ODD), identifiés après une analyse de sa production scientifique :

- Bonne santé et bien-être (ODD 3),
- Éducation de qualité (ODD 4),
- Energie propre et d'un coût abordable (ODD 7),
- Inégalités réduites (ODD 10),
- Villes et communautés durables (ODD 11),
- Consommation et production responsables (ODD 12),
- Paix, justice et institutions fortes (ODD 16).

Ces objectifs servent de repères pour poursuivre la densification du tissu scientifique lillois par le développement de programmes interdisciplinaires ambitieux.

L'appel à projet « défis des transitions et enjeux des territoires : approches pédagogiques » vise à soutenir la concrétisation de cette intention dans la prochaine offre de formation de l'établissement. Il fait appel aux équipes pédagogiques désireuses de s'engager dans cette voie en faisant évoluer leur programme de formation en vue de la prochaine accréditation.

Le mouvement de l'université sur ces questions a déjà été engagé via son projet I-SITE, label qui a permis le développement d'une recherche et d'une formation de 2e cycle d'excellence sur ces sujets. Fort de cette expertise, l'établissement souhaite poursuivre le travail engagé pour renforcer l'offre de formation sur ces enjeux, en confrontant les étudiants à des situations complexes et authentiques, qui feront d'eux des acteurs éclairés du monde de demain. Les transformations et les innovations pédagogiques sont au cœur des préoccupations stratégiques de l'Université de Lille, leur enjeu principal est de rendre l'étudiant acteur de sa formation, renforcer sa motivation en le plaçant dans des contextes concrets qui auront du sens et ainsi l'engager à poursuivre ses études, à développer ses compétences pour une meilleure insertion professionnelle. Cette dynamique, créée dès la licence et axée sur les valeurs de l'université liées aux transitions, répondra aux attentes désormais fortement exprimées des étudiants et contribuera à renforcer le rayonnement et l'attractivité du site lillois.

Présentation de l'appel à projets

L'appel à projets pédagogiques 2025 comporte deux volets : un volet Prise en compte des enjeux de transitions et un volet APC. Vous pouvez candidater à l'un des deux volets ou bien les cumuler¹.

Volet 1 - Prise en compte des enjeux de transitions

Le premier volet "Prise en compte des enjeux de transitions" soutiendra des équipes souhaitant engager un travail pédagogique visant à

- construire un enseignement pluridisciplinaire en lien avec l'un des 7 ODD précédemment évoqués (ou à défaut un des 17 ODD identifiés par l'ONU). Cet enseignement s'inscrira dans le cadre de l'actuelle UEPE, à hauteur de 3 ECTS pour 20 heures d'enseignement, et sera proposé en distanciel et asynchrone. Il sera complémentaire de la formation/sensibilisation à « la transition écologique pour un développement soutenable » (TEDS) qui sera développée à partir de 2025 dans les formations de 1^{er} cycle. S'agissant d'une UE de « Projet de l'Étudiant », une attention particulière sera portée sur le lien qui sera fait entre les contenus présentés et la découverte par les étudiant·e·s des débouchés professionnels de leur filière et de l'évolution des secteurs économiques auxquels ils se destinent, dans une démarche de choix d'orientation et d'insertion professionnelle.
- faire évoluer un BCC pour développer ou renforcer la prise en compte des enjeux de transitions. Il s'agira alors d'identifier une compétence en lien prioritairement avec l'un des 7 ODD précédemment évoqués (ou à défaut un des 17 ODD identifiés par l'ONU) et de construire, au sein du BCC considéré, un parcours de formation permettant aux étudiants de développer la compétence visée. Dans ce sens, il est attendu que les méthodes pédagogiques développées au sein de ces BCC « transitions » favorisent la mise en œuvre de pratiques actives et collaboratives mettant les étudiants en situation d'agir, dans des situations formatives incluant les enjeux des transitions et des territoires. Les méthodes pédagogiques pouvant être mobilisées sont diversifiées : apprentissage par problème, par projets, simulation, Ludo pédagogie, etc. Ce BCC peut également viser une compétence de type « construire son projet professionnel » dans un monde en transition. Dans ce cas, l'objet de ce BCC portera sur l'accompagnement à la construction du projet professionnel et au soutien de la réflexion des étudiant·e·s sur leurs choix d'orientation et de développement professionnels dans un contexte en profonde mutation.

Les enseignements ainsi construits, au format BCC ou UEPE, seront identifiés et valorisés dans la présentation de l'offre de formation de l'établissement (modèle B du cadrage de l'APC).

Volet 2 - Approche par compétences (APC)

Le second volet "Approche par compétences" soutiendra des équipes souhaitant engager un travail pédagogique visant à

¹ En cas de candidature sur les deux volets, le projet sera évalué avec les critères des deux volets et l'équipe devra rendre les livrables correspondants de chaque volet.



- créer ou faire évoluer une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE)² en lien avec une ou plusieurs compétences développées dans la formation;
- réviser la stratégie de l'équipe pédagogique vis-à-vis des stages: définir des objectifs d'apprentissage en stage en lien avec le référentiel de compétences de la formation; organiser et formaliser la relation entre les stagiaires, les maîtres de stage et les enseignants; construire une évaluation des compétences du référentiel développées en stage;
- intégrer une démarche réflexive des étudiants dans les évaluations formatives et certificatives dans le cadre d'une APC.

Les enseignements ainsi construits, au format BCC ou UEPE, seront identifiés et valorisés dans la présentation de l'offre de formation de l'établissement (modèle B du cadrage de l'APC).

Conditions pour la production de ressources pédagogiques

Dans la mesure du possible, il est attendu que les projets de formation s'appuient sur des ressources existantes et disponibles librement au sein de la communauté universitaire. Les ressources des Universités Numériques Thématiques (UNISCIEL, UVED, ...), récemment renforcées sur les sujets des transitions écologiques pour un développement soutenable (TEDS), seront notamment à considérer. Dans le cas où la production de ressources complémentaires serait nécessaire (podcast, capsules vidéo, développement applicatif, etc.), il est impératif de prendre contact avec la DGDNum (dgdnum-direction@univ-lille.fr) avant le dépôt du projet pour s'assurer de la faisabilité des réalisations attendues et/ou de budgétiser une externalisation de cette production (sur la base de devis).

Engagement des porteurs de projet

Licences des ressources produites

Toutes les ressources multimédias produites dans le cadre de l'appel à projets ont vocation à être gratuitement mises à disposition de la communauté sous licence *Creative Commons*³. *A minima*, ces ressources devront être sous licence CC BY-NC, c'est-à-dire « obligation de paternité (= identification des auteurs) et usage commercial interdit ».

² Une Situation d'Apprentissage et d'Évaluation est un dispositif d'apprentissage pensé par un ou des enseignants pour :

⁻ mettre les étudiants en action dans une tâche réaliste, proche du milieu professionnel,

⁻ avec un niveau d'autonomie propice à la prise de décisions,

⁻ pendant laquelle l'évaluation permet d'apprécier le développement de la compétence, par les étudiants ou les enseignants (auto-évaluation, évaluation par les pairs, évaluation formative),

⁻ pour développer une compétence du référentiel de compétences, en mobilisant les ressources de différentes disciplines.

³ https://creativecommons.org/licenses/

Le cas échéant, une exploitation commerciale donnera lieu à la conclusion d'un contrat de cessions de droits entre l'auteur, ou les co-auteurs, des ressources et l'Université de Lille, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle et du Code de l'éducation.

Livrables

Les porteurs des projets retenus s'engagent à livrer, à l'issue de leur réalisation, les éléments suivants :

Volet 1 - Transitions

> pour les BCC :

- une proposition de maquette de formation mettant en évidence un BCC « transitions » formulé sous la forme d'une compétence et crédité de 6 à 12 ECTS ;
- le descriptif d'une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) mettant l'étudiant dans une situation-problème autour d'un enjeu de transition (une fiche-type sera mise à disposition);
- les modalités d'évaluation envisagées pour le BCC concerné faisant apparaître le poids respectif accordé à la SAÉ et à la maîtrise des ressources associées ;
- la stratégie d'évaluation du BCC, notamment par les étudiants.

> pour les UEPE :

- le syllabus de cours : objectifs pédagogiques, plan du cours, présentation des activités proposées et des ressources associées;
- les modalités d'évaluation ;
- une explicitation de la manière dont le projet professionnel sera directement nourri et questionné lors de l'UE .
- la stratégie d'évaluation de l'UEPE, notamment par les étudiants.

Les BCC transformés seront à intégrer aux maquettes de formation de la prochaine accréditation (rentrée 2026). Les UE PE peuvent être ouvertes avant.

Volet 2 - APC

Pour les SAE

- le descriptif de la SAÉ (une fiche-type sera mise à disposition) précisant notamment quelle.s compétence.s de la formation la SAÉ contribue à développer et son positionnement dans la formation;
- un scénario pédagogique indiquant les enseignements concernés et les étapes du déroulement de la SAÉ.

Pour les stages

- cahier des charges à destination des étudiants et maîtres de stage sur les attendus liés aux stages;
- grilles d'évaluation des stages en lien avec le référentiel de compétences de la formation et cohérent avec le cahier des charges.

Pour les démarches réflexives

- Scénario de formation et d'accompagnement des étudiants à la démarche réflexive : programme des heures de suivi, de TD ; stratégie d'évaluation ; outils d'évaluation

Valorisation

Les projets financés doivent permettre d'insuffler dans la communauté universitaire lilloise un dynamisme dans le développement des compétences pédagogiques (essaimage et valorisation).

Dans ce sens, les porteurs de projets s'engagent à

- partager au sein de l'Université de Lille leurs livrables (référentiels de compétences, fiches et scénarios SAÉ, stratégies d'évaluation des compétences...),
- participer à une journée de restitution et de partage de bonnes pratiques, organisée pour la communauté universitaire,
- produire une fiche pour le site KLIP⁴

à l'issue de la mise en œuvre effective du projet dans la formation.

La participation à cet appel à projet implique l'acceptation de ces engagements par les porteurs de projet.

Dépenses éligibles

Les demandes de financement porteront principalement sur des dépenses de personnels (heures EQTD versées en heures complémentaires) valorisant le travail pédagogique des enseignants impliqués dans le projet. Il appartient aux enseignants impliqués de s'assurer de leur capacité à percevoir ces heures (statut, volume d'heures complémentaires non saturé sur l'année considérée, etc.). La DAPI ne pourra être responsable en cas d'impossibilité des enseignants à percevoir ces heures complémentaires.

Des dépenses de fonctionnement peuvent aussi être considérées.

Les projets ne peuvent <u>en aucun cas</u> financer des heures de face à face étudiants (prévues et comptabilisées dans les maquettes de formation), ni des dépenses d'équipement.

Les crédits attribués devront être consommés dans le courant de l'exercice 2025 sans possibilité de report de crédits sur l'exercice 2026. Les services d'enseignement considérés pour l'attribution des heures sont ceux de l'année universitaire2024/2025. Il sera possible de placer ces heures dans le service sur dérogation instruite par la vice-présidente formation.

Critères de recevabilité

La fiche projet doit être visée par la direction de la composante et, dans la mesure du possible, par le conseil de la composante. Aucun projet transmis directement par un ou plusieurs enseignants ne sera considéré comme recevable.

⁴ https://klip.univ-lille.fr/

Volet 1 - Transitions

Pour être éligibles, les projets s'inscrivant dans le volet 1 doivent :

- relever du champ de la formation en garantissant un adossement à la recherche,
- être nouveaux (ainsi, ne sont pas éligibles les actions récurrentes et les actions relevant d'un autre appel à projets déjà réalisé ou en cours),
- marquer un lien explicite avec un des 17 ODD de l'ONU,
- intégrer une dimension interdisciplinaire (une coopération entre plusieurs mentions de formation est souhaitée pour les BCC),
- être porté par une équipe pédagogique identifiée,
- montrer en quoi le projet de l'étudiant sera directement travaillé dans le module.

Volet 2 - APC

Pour être éligibles, les projets s'inscrivant dans le volet 2 doivent :

- relever du champ de la formation en garantissant un adossement à la recherche,
- être nouveaux (ainsi, ne sont pas éligibles les actions récurrentes et les actions relevant d'un autre appel à projets déjà réalisé ou en cours),
- être porté par l'équipe pédagogique identifiée qui collaborera à la scénarisation et la mise en œuvre du dispositif,
- joindre au formulaire de candidature le référentiel de compétences de la formation dans laquelle sera positionné le projet, la maquette de la formation, les M3C.

Sélection des projets

Critères d'évaluation

Volet 1 - Transitions

- faisabilité du projet
- maturité : notamment l'appui sur des ressources pré-existantes (par exemple UVED)
- essaimage : engagement en matière de valorisation interne et externe
- cohérence : inscription dans la stratégie de la formation. Formulation d'objectifs observables et mesurables. Alignement pédagogique au sein du dispositif (cohérence entre objectifs, activités d'apprentissage et évaluations)

Une priorité sera donnée aux projets concernant le 1^{er} cycle ainsi qu'à ceux associés à l'un des 7 ODD sur lesquels s'est positionné l'établissement. Une attention particulière sera également portée envers les projets associant des partenaires de l'environnement socio- économique et culturel.

Volet 2 - APC

- faisabilité du projet : notamment le portage politique du projet, équipe pédagogique, cohérence avec le contexte de la formation (nombre d'étudiants, crédits et heures alloués eu égard aux objectifs et aux activités d'apprentissage)
- maturité : équipe déjà engagée dans l'APC



- essaimage : engagement en matière de valorisation interne et externe
- cohérence : inscription dans la stratégie de la formation ; appui sur un référentiel de compétences et des BCC qui lui soit liés

Commission de sélection

La commission d'évaluation des projets sera présidée par Mme Esther Dehoux, VP en charge du premier cycle et responsable scientifique du projet LIBEL'UL (France 2030). La composition de la commission sera communiquée prochainement.

La commission se réserve le droit, en cas de candidature sur les 2 volets de l'appel à projets, de ne valider qu'un des deux ou de réaffecter sur l'autre volet.

Accompagnement par la DAPI

Appui à la soumission

La DAPI propose un appui à l'explicitation des réponses (par mail) sur le volet pédagogique en amont du dépôt de la candidature. Envoyez votre projet à <u>contact-dapi@univ-lille.fr</u> en précisant « Réponse AAP » dans l'objet du mail, avant le 31 octobre 2024, 18h.

Accompagnement des équipes lauréates

Un référent DAPI sera désigné pour chaque projet retenu afin d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre des projets.

Calendrier

- 1. Lancement de l'appel à projets : septembre 2024
- 2. Sollicitation d'un appui à la soumission : avant le 31 octobre 2024 18h
- 3. Réception des projets : 12 novembre 2024 à midi
- 4. Tenue de la commission de sélection : fin novembre 2024
- 5. Communication des résultats : décembre 2024
- 6. Lancement des projets : 1er janvier 2025
- 7. Bilan intermédiaire d'avancement des projets : juin 2025
- 8. Fin des projets et livraison des livrables attendus : décembre 2025

Volet 1 - ODD Volet 2 - APC

Description

- construire un enseignement transversal et pluridisciplinaire en lien avec l'un des 7 ODD précédemment évoqués (ou à défaut un des 17 ODD identifiés par l'ONU). Cet enseignement s'inscrira dans le cadre de l'actuelle UEPE, à hauteur de 3 ECTS pour 20 heures d'enseignement, et sera proposé en distanciel et asynchrone.
- faire évoluer un BCC pour développer ou renforcer la prise en compte des enjeux de transitions. Il s'agira alors d'identifier une compétence en lien prioritairement avec l'un des 7 ODD précédemment évoqués (ou à défaut un des 17 ODD identifiés par l'ONU) et de construire, au sein du BCC considéré, un parcours de formation permettant aux étudiants de développer la compétence visée.
- créer ou faire évoluer une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE) en lien avec une ou plusieurs compétences développées dans la formation;
- réviser la stratégie de l'équipe pédagogique vis-à-vis des stages : définir des objectifs d'apprentissage en stage en lien avec le référentiel de compétences de la formation ; organiser et formaliser la relation entre les stagiaires, les maîtres de stage et les enseignants ; construire une évaluation des compétences du référentiel développées en stage ;
- intégrer une démarche réflexive des étudiants dans les évaluations formatives et certificatives dans le cadre d'une APC compétences.

Livrables

pour les BCC :

- une proposition de maquette de formation mettant en évidence un BCC « transitions » formulé sous la forme d'une compétence et crédité de 6 à 12 ECTS;
- le descriptif d'une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) mettant l'étudiant dans une situationproblème autour d'un enjeu de transition (une fiche-type sera mise à disposition);
- les modalités d'évaluation envisagées pour le BCC concerné faisant apparaître le poids respectif accordé à la SAÉ et à la maîtrise des ressources associées;
- la stratégie d'évaluation du BCC, notamment par les étudiants.

> pour les UEPE :

- le syllabus de cours : objectifs pédagogiques, plan du cours, présentation des activités proposées et des ressources associées ;
- les modalités d'évaluation ;

Pour les SAE

- le descriptif de la SAÉ (une fiche-type sera mise à disposition) précisant notamment quelle.s compétence.s de la formation la SAÉ contribue à développer et son positionnement dans la formation;
- un scénario pédagogique indiquant les enseignements concernés et les étapes du déroulement de la SAÉ.

Pour les stages

- cahier des charges à destination des étudiants et maîtres de stage sur les attendus liés aux stages;
- grilles d'évaluation des stages en lien avec le référentiel de compétences de la formation et cohérent avec le cahier des charges.

Pour les démarches réflexives

 Scénario de formation et d'accompagnement des étudiants à la démarche réflexive : programme des heures de suivi, de TD ; stratégie d'évaluation ; outils d'évaluation

- une explicitation de la manière dont le projet professionnel sera directement nourri et questionné lors de l'UE.
- la stratégie d'évaluation de l'UEPE, notamment par les étudiants.

Critères de - recevabilité -

- relever du champ de la formation en garantissant un adossement à la recherche,
- être nouveaux (ainsi, ne sont pas éligibles les actions récurrentes et les actions relevant d'un autre appel à projets déjà réalisé ou en cours),
- être porté par une équipe pédagogique identifiée qui collaborera à la scénarisation et la mise en œuvre du dispositif
- fiche projet visée par la direction de la composante et, dans la mesure du possible, par le conseil de la composante
- marquer un lien explicite avec un des 17
 ODD de l'ONU,
- intégrer une dimension interdisciplinaire (une coopération entre plusieurs mentions de formation est souhaitée pour les BCC),
- montrer en quoi le projet de l'étudiant sera directement travaillé dans le module
- joindre au formulaire de candidature le référentiel de compétences de la formation dans laquelle sera positionné le projet, la maquette de la formation, les M3C.

Critères de sélection

- faisabilité du projet
- maturité: notamment l'appui sur des ressources pré-existantes (par exemple UVED)
- essaimage : engagement en matière de valorisation interne et externe
- cohérence : inscription dans la stratégie de la formation. Formulation d'objectifs observables et mesurables. Alignement pédagogique au sein du dispositif (cohérence entre objectifs, activités d'apprentissage et évaluations)

Une priorité sera donnée aux projets concernant le 1^{er} cycle ainsi qu'à ceux associés à l'un des 7 ODD sur lesquels s'est positionné l'établissement. Une attention particulière sera également portée envers les projets associant des partenaires de l'environnement socio- économique et culturel.

- faisabilité du projet : notamment le portage politique du projet, équipe pédagogique, cohérence avec le contexte de la formation (nombre d'étudiants, crédits et heures alloués eu égard aux objectifs et aux activités d'apprentissage)
- maturité : équipe déjà engagée dans l'APC
- essaimage : engagement en matière de valorisation interne et externe
- cohérence : inscription dans la stratégie de la formation ; appui sur un référentiel de compétences et des BCC qui lui soit liés